

Assemblée Générale

25 mai 2023

ALNTG
EURONEXT
GROWTH



Agenda

01. PREAMBULE

02. REVUE OPERATIONNELLE

03. RÉSULTATS FINANCIERS 2022

04. PERSPECTIVES 2023

05. RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

06. QUESTIONS

07. VOTE DES RÉOLUTIONS





Préambule

Préambule

- Constitution du bureau : scrutateurs et secrétaire de séance
- Constatation du quorum

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

- **L'ordre du jour et les projets de résolutions** ont fait l'objet des publications réglementaires.
- **Les documents préparatoires à l'assemblée** ont été mis à disposition sur le site internet et sont disponibles sur le bureau.
- Le cas échéant, **les réponses aux questions écrites** posées par les actionnaires figurent aussi sur le site internet.
- Aucune demande d'inscription de résolutions n'a été formulée.
- Nous vous demandons de nous dispenser de vous lire l'intégralité des rapports du Conseil d'administration et des résolutions.

Résolutions Ordinaires

1 et 2	Approbation des comptes 2021	Ordinaire
3	Dividende (0,05€ / action)	Ordinaire
4	Rapport spécial des CAC	Ordinaire
5	Renouvellements d'un administrateur	Ordinaire
6	Expiration du mandat d'une administratrice	Ordinaire
7	Autorisation de rachat d'actions	Ordinaire
8	Autorisation de rachat d'actions	Ordinaire

Les projets de résolutions sont commentées dans le rapport du Conseil sur les résolutions mis à votre disposition (site internet).

La ratification de la cooptation de M. Jean Mizrahi décidée par le Conseil lors de sa réunion du 24 mai 2023 sera soumise à la prochaine assemblée.

Résolutions Extraordinaires et pouvoirs

9	Autorisation de réduire le capital	Extraordinaire
10 à 15	Autorisations d'émission	Extraordinaire
16	Limite globale applicable à certaines autorisations d'émission	Extraordinaire
17	Autorisation d'émission à catégorie de bénéficiaires désignés (salariés ou dirigeants)	Extraordinaire
18	Autorisation d'émission PEE (non recommandée)	Extraordinaire
19	Pouvoirs pour formalités	Ordinaire

Les projets de résolutions sont commentées dans le rapport du Conseil sur les résolutions mis à votre disposition (site internet)



Revue Opérationnelle

**Mathias
Hautefort,**
CEO



Notre mission : le divertissement digital

La mission et l'ambition de Netgem est de **simplifier la vie de ses clients et de ses partenaires** opérateurs de télécommunications, en leur permettant de se concentrer sur ce qui compte le plus : le déploiement de leurs services très haut débit.

La plateforme Netgem est **un intermédiaire clé pour créer de la valeur ajoutée** entre les éditeurs de contenu (vidéo, jeux) et les distributeurs.



Ce qui nous rend unique

Notre technologie est **reconnue** sur le marché du divertissement numérique **depuis 25 ans**

Une équipe **d'experts** vidéo composée de plus de **70 collaborateurs**

Notre business model est **flexible et récurrent**, aussi bien en B2B qu'en B2B2C

Nos partenaires opérateurs sont **européens** et nos partenaires de contenus sont **locaux et internationaux**

Une démarche RSE **responsable** à toutes les étapes de nos process

**Plus de
1/2 million
d'abonnés,
toujours en
croissance...**

Merci à tous nos
partenaires
opérateurs télécom
et de contenus



2022 en bref : croissance, partage de la valeur, recentrage de l'activité

½ million d'abonnés

+40% d'abonnés en 2022 à 508K à fin décembre. La dynamique de de notre modèle d'entreprise est désormais confirmée.

Des agrégats positifs

Croissance **de la top à la bottom line** & **free cash flow positif**

Refocus sur le B2B2C

Cession de l'activité Fibre France au Q1 2023

Encore plus d'innovation

Netgem est désormais en mesure **d'accélérer son développement** sur son marché des opérateurs telco grâce à **davantage d'innovation.**

Partage de la valeur

Extension du plan d'épargne d'entreprise à **tous les salariés** et proposition d'un dividende en hausse de **0,05€ par action.**

Des performances multifacettes

Netgem déploie un certain nombre d'**actions concrètes** en matière de ressources humaines, de parité et d'environnement.

30 Opérateurs Telco & 100 partenaires Contenus nous font confiance

Netgem fournit à plus de **30 opérateurs télécoms** ses solutions les plus efficaces : box, plateforme, Content as a Service, TV, VOD, SVOD, AVOD et chaînes FAST.

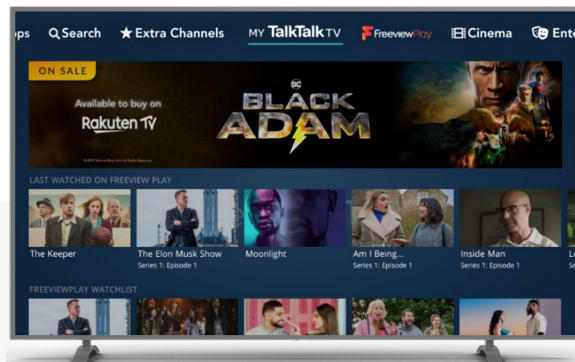
En outre, Netgem offre à **100 éditeurs de contenu** une opportunité unique de développer leurs services de divertissement et de vidéo, qu'ils soient gratuits ou payants.



Les principales réalisations de l'année 2022



Lancement de **ZeopTV** en octobre 2022, totalement opérée par Netgem (TV, Replay, VOD et SVOD)



Lancement de **TalkTalk TV 4K au Royaume-Uni**, avec une intégration unique de services : Sky NowTV, Amazon Prime Video, TikTok, Netflix, Britbox, Freeview Play.



Création de **plateformes à valeur ajoutée** pour les ayants droit. (exemple : **Gaumont Classique**)



Extension de l'accord de partenariat avec **Elisa** avec l'intégration de la technologie **androidTV**

RH & RSE : des indicateurs positifs



RESSOURCES HUMAINES

67 collaborateurs

44 ans de moyenne d'âge &
9,6 années d'ancienneté
moyenne

5,4% d'augmentation salariale
groupe en moyenne;
32 salariés bénéficiaires d'une
prime de partage de la valeur
Extension du PEE Netgem
aux salariés VITIS



PARITE

27,27%

de femmes dans le groupe
(42% au UK)

33%

de femmes au comité exécutif



STREAMING responsable

ENVIRONNEMENT

Streaming responsable

Réduction de la
consommation de bande
passante

Refurbishment des box &
mode de transport :
**réduction de 26% de
l'empreinte carbone** en
2022 vs 2021

Accessibilité renforcée aux
contenus pour les clients
B2C (audiodescription et
sous-titrage)



Résultats Financiers 2022

**Sandrine
Alexandre,**
CFO



Forte dynamique en 2022



Tous les agrégats sont en croissance, de la **top à la bottom** line



Cette performance est soutenue par la **croissance du nombre d'abonnés.**



Le Free cash flow et le résultat net part du groupe sont tous les deux positifs



Maintien d'une forte dynamique, comme le montre la comparaison entre le second semestre et le premier de 2022.

Tous les agrégats sont en progression

“De la top-line à la bottom-line”

DONNÉES IFRS en millions d'euros	2022	2021	ÉVOLUTION
Chiffre d'affaires	36.3	28.3	+28%
Marge brute	20.1	17.6	+14%
Opex	(13.2)	(13.3)	0%
EBITDA	6.8	4.3	+58%
EBITA	(0.2)	(2,5)	+93%
Résultat opérationnel courant	(2.1)	(4.4)	+52%

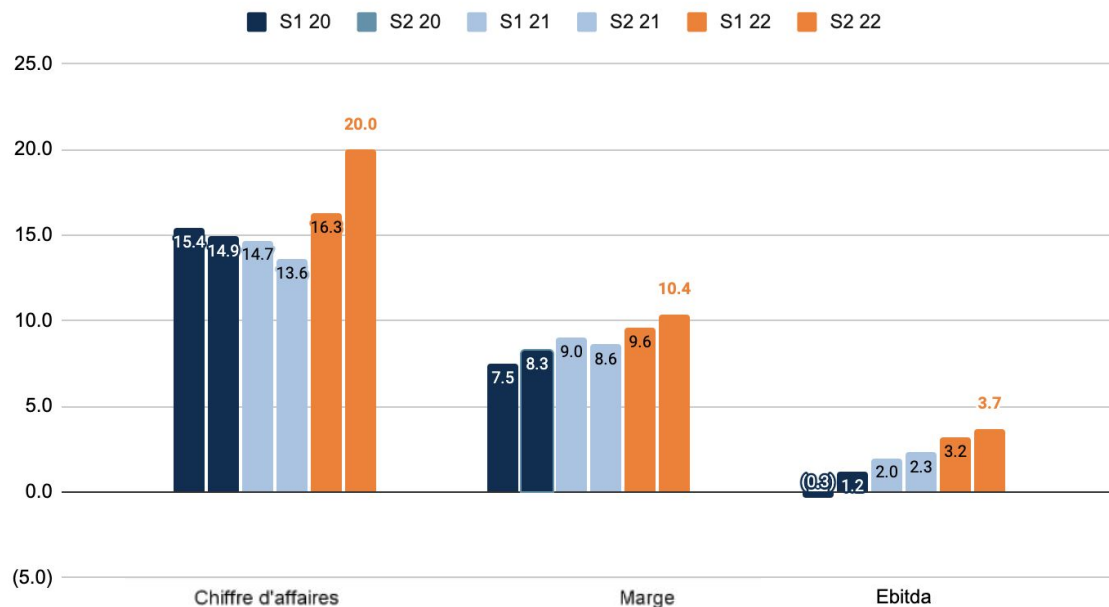
La croissance de la marge brute combinée à la maîtrise des coûts a permis une amélioration significative de l'EBITDA au cours de l'exercice 2022 (+58%).

L'EBITA s'établit à -0,2 M€ sur l'exercice 2022 mais devient positif sur le second semestre de l'exercice 2022 à +0,1 M€.

Le résultat opérationnel courant inclut 1,9M€ de dépréciation sur les actifs identifiés dans le cadre de l'entrée de Vitis dans le périmètre consolidé en janvier 2020.

Un élan renforcé sur H2

Accélération de la croissance au second semestre 2022



Croissance du CA et de la Marge

+

Maîtrise des coûts

=

Poursuite de la croissance de l'EBITDA

6.8 M€ en 2022
vs 4.3 M€ en 2021

Résultat net part du Groupe positif

DONNÉES IFRS

en millions d'euros

2022

2021

Résultat opérationnel

(2.2)

(3.7)

Résultat Financier

(0.1)

(0.1)

Impôts

1.0

0.5

Résultat net
(part du Groupe)

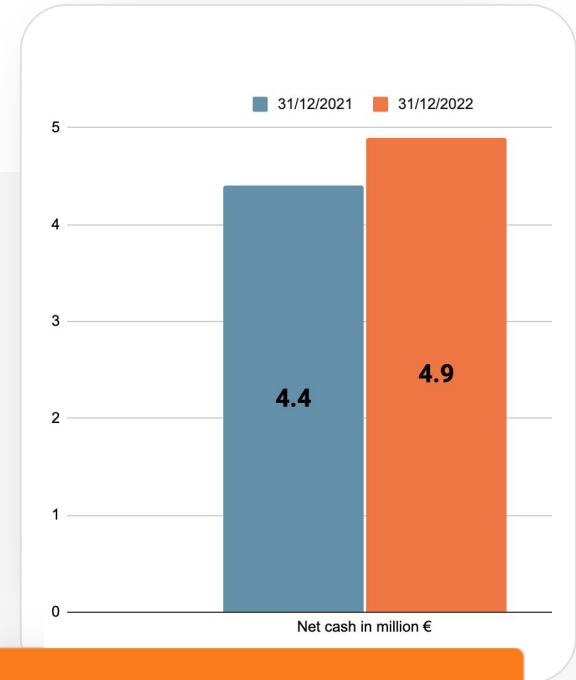
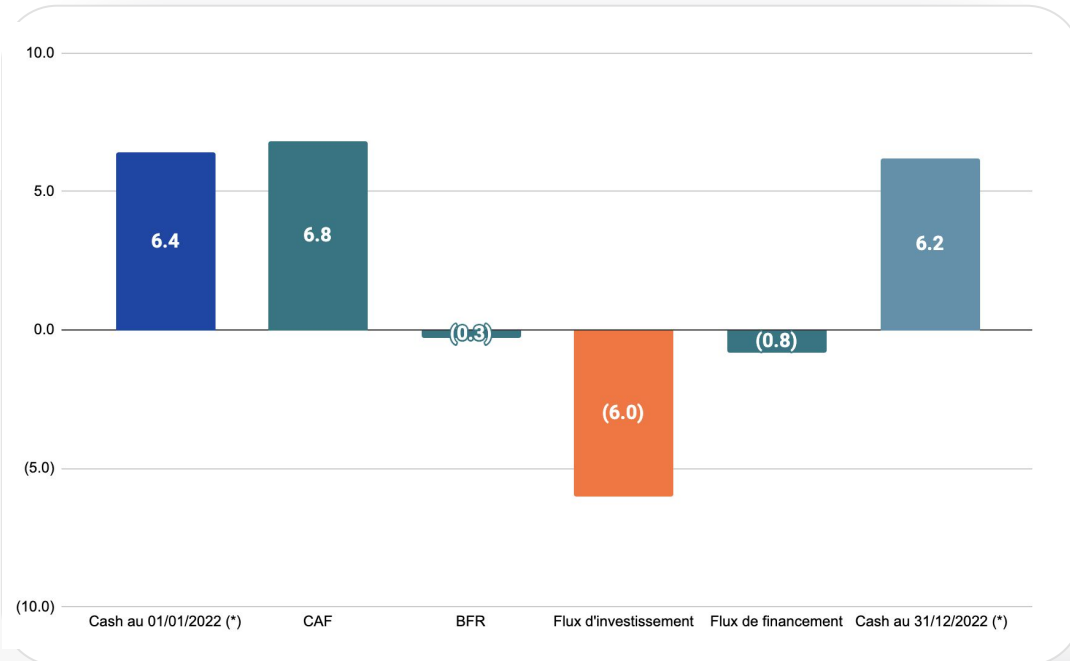
0.1

(1.3)

**Résultat net part du Groupe de +0.1m€ en 2022
contre -1.3m€ en 2021**

Position de Cash

Trésorerie brute stable après dividende



(*) Trésorerie brute, hors retraitement IFRS 16

Trésorerie brute de 6.2m€ au 31/12/2022 et trésorerie nette (hors IFRS 16) de 4,9m€ contre 4,4m€ au 31/12/2021. .

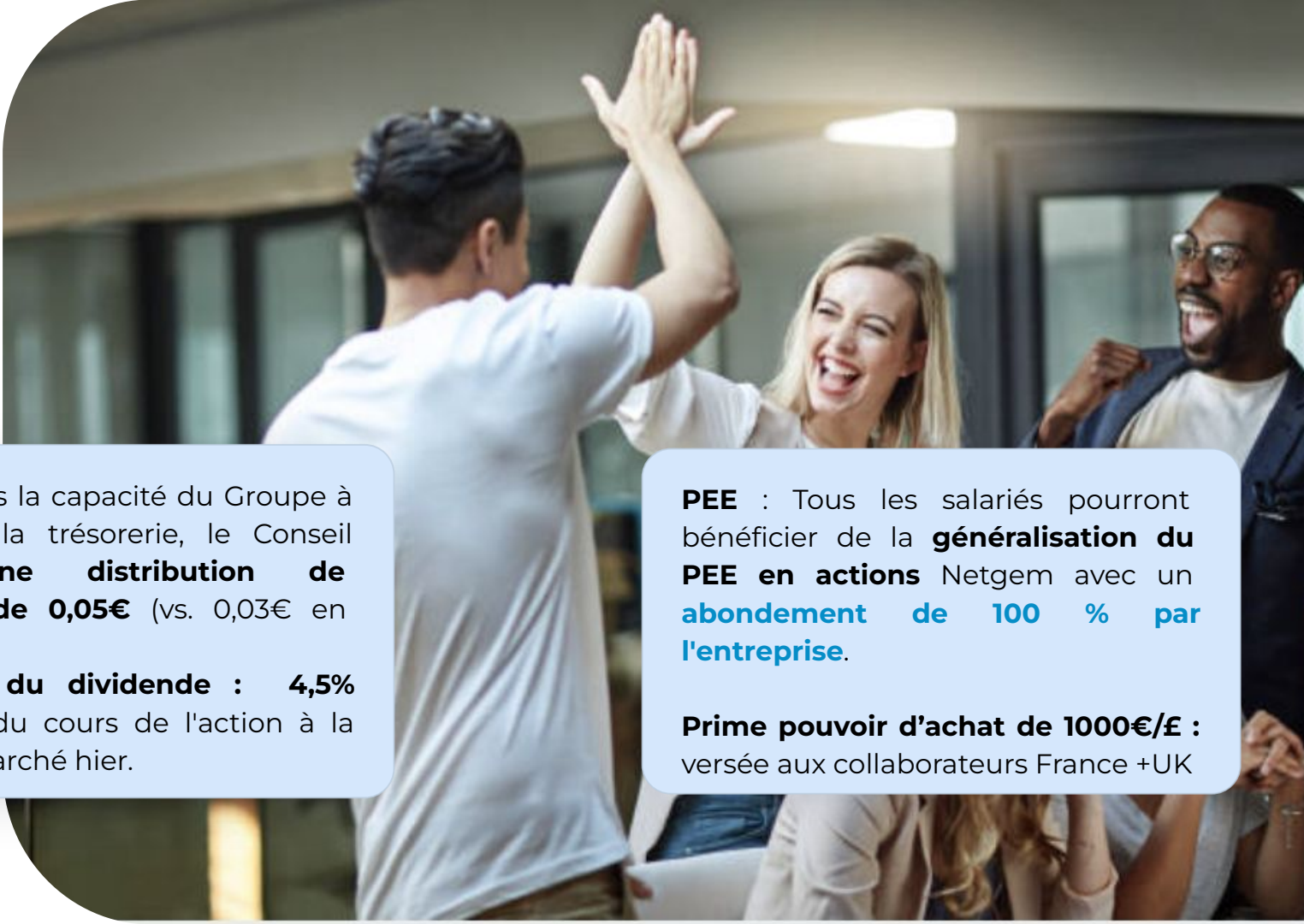
Partage de la Valeur

Confiant dans la capacité du Groupe à générer de la trésorerie, le Conseil propose **une distribution de dividendes de 0,05€** (vs. 0,03€ en 2022).

Rendement du dividende : 4,5% sur la base du cours de l'action à la clôture du marché hier.

PEE : Tous les salariés pourront bénéficier de la **généralisation du PEE en actions** Netgem avec un **abondement de 100 % par l'entreprise**.

Prime pouvoir d'achat de 1000€/£ : versée aux collaborateurs France +UK



Stabilité actionnariale

Actionnaire de référence engagé :

J2H détient désormais près de 30 % des parts



Partage de la valeur :

Le Management et les employés détiennent près de 5% du capital

Structure actionnariale

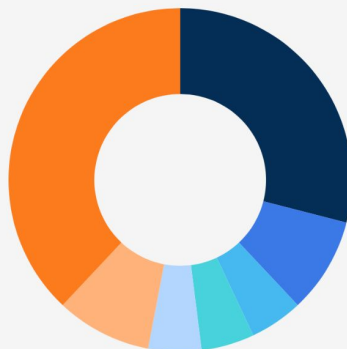
Données retraitées pro forma suite aux acquisitions réalisées par J2H après le 31/12/2022 en date du 01/02/2023

Actionnariat

47% Flottant significatif

38% Plusieurs milliers d'actionnaires individuels au service de la liquidité du titre

9% Fonds spécialisés dans les small et mid-caps



53% Socle solide

29% Groupe J.2.H.

9% Mousse Partners

5% Groupe Fast Forward

5% Managers, anciens dirigeants, employés et FCPE

5% Auto-détention (AD)



Perspectives 2023

**Mathias
Hautefort,**
CEO



Refocus Stratégique sur le B2B2C et le B2B

1

S'adresser à un seul marché :

Le divertissement digital opéré

2

Focus sur le business de plateforme :

Gérer la transition du hardware à androidTV

3

Intermédiaire créateur de valeur :

Produire des solutions qui créent de la valeur pour les Opérateurs Telco et les Editeurs de Contenu

4

Rationalisation des opérations :

Organisation agile et concentration sur le produit



Roadmap d'innovation pour Netgem Platform

Ambition
d'exploiter la convergence des contenus basés sur le cloud (Cinéma, TV, jeux)

Fournir le lien essentiel dans la relation entre les propriétaires de contenu et les partenaires télécoms

Développer nos partenariats avec les clients actuels et gagner de nouveaux clients



Guidances

Faire rêver les clients de nos partenaires **grâce à nos nouveaux produits de divertissement innovants**

Croissance du nombre d'abonnés et de l'ARR **supérieur à 25%**

Amélioration continue de **notre rentabilité** et de la **génération de flux de trésorerie**

Continuer de partager la valeur avec les collaborateurs et les actionnaires

Continuer à augmenter notre engagement RSE



Rapports des Commissaires aux Comptes



Questions



Vote des Résolutions

Vote

- 1 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- 2 Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- 3 Affectation du résultat et fixation du dividende *0,05 euro par action*
*Détaché le **07/06/2023** et mis en paiement le **09/06/2023***

- 4 Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes
sur les conventions et engagement réglementés

- 5 Renouvellement du mandat de M. Vincent GRIVET en qualité d'administrateur

- 6 Expiration du mandat de Mme Isabelle BORDRY en qualité d'administratrice

- 7 Somme fixe annuelle allouée au Conseil d'administration à titre de rémunération
120.000 €, sans changement

- 8 Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter,
de conserver ou de transférer des actions de la Société *Prix max. : 2 €/action*
Montant global max. : 5 M€
Durée : 18 mois

Vote

- 9 Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions de la Société acquises dans le cadre de son programme d'achat d'actions
-
- 10 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (*2M€ nominal max.*)
-
- 11 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (*2,5M€ nominal max.*)
-
- 12 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public, à l'exception de l'offre au public dite « placement privé » visée au 1^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (*2,5M€ nominal max.*)
-
- 13 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, par voie d'offre au public dite « placement privé » visée au 1^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (*2,5M€ nominal max. et 20% / an max. du capital social*)
-

Vote

- 14 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée à une catégorie de bénéficiaires conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce (*2,5M€ nominal max.*)
-
- 15 Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre d'actions et/ou de valeurs mobilières à émettre, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (*15% de l'émission initiale max.*)
-
- 16 Limitation globale des autorisations d'émission conférées en vertu des 11ème, 12ème et 13ème résolutions de la présente assemblée (*2,5M€ nominal max.*)
-
- 17 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées à des catégories de bénéficiaires, constituées de dirigeants ou salariés travaillant au sein de sociétés françaises ou étrangères du groupe Netgem (*260K€ nominal max.*)
-
- 18 Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Netgem (non recommandée par le Conseil d'administration) (*1K€ nominal max.*)
-
- 19 Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
-

Merci



Annexes

